

## INCUBATEURS POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LA VILLE DE KINSHASA

Par

**Godé ATSHWEL-OKEL MUNTUNGI**

*Professeur des universités*

### RÉSUMÉ

*La crise sinon la pauvreté semble mettre à genoux la RDC à tel enseigne que tout chercheur congolais est pris du patriotisme ne peut que penser aux stratégies entrepreneuriales de lutte. Le recours à la promotion des incubateurs est une nécessité indéniable pour les jeunes qui aspirent à une vie autonome et équilibrée. La pertinence des incubateurs suppose :*

- *la problématique du démarrage des entreprises ;*
- *la formation en création d'entreprise comme socle des compétences entrepreneuriales et managériales ;*
- *l'aide à la rédaction du plan d'affaire ;*
- *le montage du dossier de création ;*
- *la préparation du projet de création d'une entreprise ;*
- *l'accompagnement après la création.*

*Pour la promotion des incubateurs afin de lutter, il a été suggéré deux éléments importants et nécessaires : la création par les pouvoirs publics des structures d'accompagnement des jeunes entrepreneurs (incubateurs publics ou par le partenariat public-privé) et la formation universitaire du type à développer l'esprit d'entreprise.*

**Mots-clés :** *Incubateurs, pauvreté, managériale, entrepreneuriat, créativité*

### ABSTRACT

*The crisis, if not poverty, seems to bring the DRC to its knees to such an extent that any Congolese researcher caught up in patriotism cannot but think of entrepreneurial strategies to fight it. The recourse to the promotion of incubators is an undeniable necessity for the young people who aspire to an autonomous and balanced life. The relevance of incubators assumes:*

- *the problem of starting a business ;*
- *training in business creation as a basis for entrepreneurial and managerial skills*
- *assistance in writing a business plan*
- *the setting up of the creation file;*
- *preparation of the project of creation of a company;*
- *post-creation support.*

*For the promotion of the incubators to fight, it was suggested two important and necessary elements: the creation by the public authorities of the structures of accompaniment of the young entrepreneurs (public incubators or by the public-private partnership) and the university training of the type to develop the spirit of company.*

**Keywords:** *Incubators, poverty, managerial, entrepreneurship, creativity*

## INTRODUCTION

La plupart de gouvernements des pays de l'Afrique noire, en général et de la RDC en particulier, ont souvent hérité une crise dans le domaine économique. Il s'observe la mise en place par les gouvernements d'une politique économique qui ne tient pas compte du poids démographique, des ressources dont dispose les pays, des besoins des populations et de l'évolution de la société dans la dynamique de la mondialisation.

Cette mauvaise gouvernance économique s'observe en RDC par une baisse de la production nationale qui lie le pays à un régime économique de la dépendance, à la fuite des cerveaux, à la dépréciation vertigineuse de la monnaie nationale, dont la conséquence se manifeste par la diminution du pouvoir d'achat sur les marchés nationaux, des denrées alimentaires de la première nécessité, des biens et services.

Cette situation engendre à travers la RDC, en général et la ville de Kinshasa, en particulier la pauvreté généralisée qui prive aujourd'hui l'accès à des ressources nécessaires pour satisfaire les besoins fondamentaux tels que l'alimentation, les soins de santé, le logement, etc. Outre l'insatisfaction des besoins fondamentaux, d'autres facteurs déterminant la pauvreté peuvent être envisagés dans la ville de Kinshasa, notamment la faible production, le manque d'acheteur et l'inexistence des voies d'évacuation, la détérioration des facteurs de production, d'une part et le manque d'emploi, d'initiative et de vision à long terme du fait de l'inexistence d'entreprises capables de créer l'emploi pour la population active et aussi le manque du capital, d'autre part.

Pour ce faire, l'on assiste à une situation où l'Etat congolais semble avoir démissionné dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques destinées à la création d'emploi. D'où, la prolifération des secteurs informels qui constituent d'ailleurs un défi pour l'Etat du fait qu'il n'ait pas fiscalisé, bien qu'il est considéré comme un palliatif à la déficience de l'Etat.

Par conséquent, la nécessité d'une démarche entrepreneuriale dans ce pays en développement trouve sa justification dans la problématique de la crise de l'emploi salarié et d'un contexte de grande pauvreté. Pour ce faire, la stratégie de recours au micro-crédit pour lancer une affaire ou entreprise se voit être le

conseil le plus prodigué aux jeunes ayant des visions de créer des entreprises en vue d'auto-prise en charge. En fait, aucun créateur aussi doué soit-il, ne peut espérer réussir s'il ne propose pas un produit ou un service capable de répondre à un besoin insatisfait ou mal satisfait et s'il ne peut vendre le produit ou le service à un prix acceptable par ses clients et rentable pour sa future entreprise. Cela revient à dire que la création de l'entreprise ou elle-même est confrontée à plusieurs problèmes pouvant certainement conduire à son échec.

C'est ce contexte qui justifie la présente recherche intitulée «Incubateurs et lutte contre la pauvreté dans la ville de Kinshasa », dans laquelle nous abordons :

- la précision des termes mères ;
- l'état de lieux de la pauvreté dans la ville province de Kinshasa ;
- la promotion des incubateurs de lutte contre la pauvreté

## I. PRÉCISION DES TERMES MÈRES

C'est ici le lieu de rappeler que la science se construit autour des concepts. Ainsi, dans un premier lieu, il sera question pour nous de faire l'éclairage ou le déminage de quelques concepts de base utilisés dans cette étude. Comme ces derniers sont polysémiques surtout en Sciences sociales, il est alors évident de préciser le contexte dans lequel ils sont employés. Ainsi, nous clarifions les notions suivantes : incubateur, pauvreté, entrepreneur, entrepreneuriat et créativité.

### I.1. Incubateur

#### *a. Origine*

Se référant au secteur médical, d'une manière générale, on peut déjà noter que l'incubateur est l'espace où les nouveau-nés prématurés sont placés, afin d'être pris en charge et nourris. Des conditions de vie opportunes y sont mises en place pour permettre aux bébés de s'y développer. Une fois qu'il leur devient possible de survivre dans des conditions naturelles, ils sont « lâchés » dans le monde extérieur pour y vivre et grandir. Le parallèle<sup>1</sup> avec les incubateurs d'entreprises est évident : ces derniers se doivent de faciliter et soutenir les entrepreneurs durant la phase de lancement, dans le but de leur permettre de voler de leurs propres ailes.

En effet, lorsque nous analysons l'origine de cette structure, il est à noter que le Batavia Industrial Center (1959) » à New York se veut être le premier incubateur d'entreprise. Cette large usine abandonnée fut divisée en de

---

<sup>1</sup> C. BOUSTANY, *Modèle d'Affaires d'Incubateurs d'Entreprises Sociales*, Mémoire de maîtrise, 2014, p.17.

nombreux espaces de travail où les différentes entreprises de petite taille établirent leurs quartiers généraux. Petit à petit, le partage d'expérience et de connaissances poussa ces incubées à se rapprocher et jumeler leurs expériences. C'est ainsi que se développa la première version d'incubateur d'entreprises. De nombreux autres incubateurs émergèrent dans les années 1970, mais ce n'est que dans les années 1980 que l'on commença à reconnaître l'industrie des incubateurs en tant que telle. La tendance durant ces années-là était limitée à l'offre d'espace et au partage d'équipement à prix abordable pour les entrepreneurs. A partir des années 1990, l'offre s'est développée vers des services plus personnalisés et l'offre de capital financier. La gamme de services offerts par les incubateurs dépend surtout de la nature et objectifs de l'incubateur et des besoins des incubés<sup>2</sup>.

### ***b. Définitions***

C'est à ce niveau que nous pouvons préciser que plusieurs concepts sont utilisés pour désigner les différentes prestations offertes à l'entrepreneur. Certains auteurs parlent d'aide, de soutien ou d'appui à la création d'entreprise. D'autres par contre, parlent d'accompagnement. Ainsi, nous comprenons que « les services d'aide ou de soutien » renvoient aux différentes prestations qui sont apportés ponctuellement aux porteurs de projet de création d'entreprise ou aux entrepreneurs. Le terme « appui » à la création d'entreprise englobe quant à lui une diversité de type de prestation.

Tandis que la notion d'accompagnement<sup>3</sup> n'évoque qu'une certaine forme d'appui qui s'inscrit dans la durée, tout au long d'un parcours. En conséquence, il apparaît que certaines structures (ou des intervenants) accompagnent les porteurs des projets et ensuite les entrepreneurs dirigeants (Chef d'entreprise). Alors que, d'autres ont une forme d'intervention qui s'apparente plus à l'appui ponctuel. Quoi qu'il en soit, la plus part des auteurs sont unanimes sur l'existence d'une diversité des acteurs et des types d'accompagnement. Par conséquent, il existe une grande diversité de service d'aides regroupés souvent dans des incubateurs qui viennent en appui à diverses formes d'entrepreneuriat.

De ce fait, on peut retenir avec D. SIEGEL<sup>4</sup> que, le terme « incubateur » se trouve souvent utilisé de façon générique pour désigner des organisations qui tendent à aider les entrepreneurs à développer leurs projets et à créer des entreprises. L'on retrouve donc aisément une grande variété d'organismes dont les objectifs ou les moyens mis en œuvre pour cet accompagnement

---

<sup>2</sup> C. BOUSTANY, *op. cit.*, p.17.

<sup>3</sup> Agence des PME citée par E. KAMDEM, *Pratiques d'accompagnement et performance. Très petites et petites entreprises camerounaises en phase de démarrage*, Dakar éd. CODESRIA, 2011, p.7.

<sup>4</sup> D. SIEGEL, *Quelles stratégies pour améliorer l'accompagnement du créateur d'entreprise ?* Éd. LA RSG, NQ 219, 2006, p.13.

peuvent revêtir des formes diverses, telles que l'Incubateur (intervention en amont de la phase de création d'entreprise : détection, accompagnement des porteurs de projet), la Pépinière (hébergement et accompagnement de l'entreprise nouvellement créée) et la Technopole (hébergement des entreprises « high-tech ») dans le cadre de l'aménagement du territoire.

En définitive, les incubateurs sont des structures d'appui à la création d'entreprises. Ils réunissent des ressources spécialisées dédiées à l'accompagnement et à l'assistance des entreprises avant leur création ou dans les premières années de leur vie.

### *c. Typologie*

Dans sa réflexion portant sur l'évaluation des incubateurs, B. VEDEL cité par D. SIEGEL<sup>5</sup> évoque quelques typologies d'incubateurs. Il introduit ces typologies en mettant d'abord en avant trois générations d'incubateurs, à savoir :

- une première génération qui correspond à la mise à disposition de ressources sans grande valeur ajoutée, mais indispensables, tels que des locaux, des services de secrétariat ou du matériel de bureautique ;
- une deuxième génération qui a permis une offre de service plus qualitative, à travers le conseil, l'amélioration des capacités et la mise en réseaux, ainsi que l'engagement de quelques financements pour les entreprises hébergées ;
- une troisième génération qui ne semble encore que se dessiner, mais dont quelques caractéristiques seraient la convergence des services et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

Ainsi, l'une des typologies proposées est composée de quatre familles suivantes :

- les incubateurs de développement économique local,
- les incubateurs issus d'entreprises ;
- les incubateurs issus d'institutions académiques et scientifiques ;
- les incubateurs indépendants, créés par des entrepreneurs ou des investisseurs privés.

## **I.2. Pauvreté**

### *a. Eclairage terminologique*

KABEYA TSHIKUKU<sup>6</sup> l'indique déjà que la notion de pauvreté est paradoxale, d'une part, elle est dans l'imaginaire collectif et donc à la portée

---

<sup>5</sup> D. SIEGEL, *op. cit.*, pp. 17-18.

<sup>6</sup> KABEYA TSHIKUKU, *Les indicateurs de développement humain, cohérence théorique et valeur statistique*, Kinshasa, IRES, 2002, p.45.

de chaque esprit et d'autre part, elle est d'une élaboration scientifique complexe.

Au-delà de tous ces débats, nous allons tenter de présenter quelques définitions de la pauvreté. La pauvreté<sup>7</sup> est généralement définie comme un état de privation de bien-être jugé adéquat pour vivre décemment.

La pauvreté est l'état de manque des biens utiles à la vie. L'effort de la conceptualisation du programme des nations unies pour le développement (PNUD) en faveur d'une appréhension globale de la pauvreté s'est progressivement affirmée et a débouché sur une définition consensuelle « la pauvreté est l'état de dénuement ou de la privatisation tant des besoins fondamentaux de l'existence nécessaire pour vivre une vie décente, saine, longue et constructive que les opportunités et perspectives liées à la participation des individus à la vie active, sociopolitique, et culturelle de la société<sup>8</sup> ».

R.MC. NAMARA<sup>9</sup> parle de la pauvreté en disant que c'est une condition d'existence limitée par la malnutrition, l'alphabétisme, la maladie, le taux élevé de la mortalité infantile, la faible espérance de vie, qu'elle ne correspond pas à ce qu'il est raisonnable d'appeler une vie décente.

Pour nous, la pauvreté est l'incapacité pour l'homme de pouvoir satisfaire ses besoins fondamentaux, découlant de l'absence des sources productrices. Toutefois, avoir assez à manger, un habillement adéquat et la capacité de consulter un médecin lorsqu'on est malade sont là des besoins primordiaux d'existence à satisfaire. C'est la première série d'expérience que les gens identifient et dont ils discutent lorsqu'ils parlent de la pauvreté.

### ***b. Typologie***

La typologie de pauvreté présentée par PNUD se présente de la manière suivante<sup>10</sup> :

- *la pauvreté monétaire* : C'est le manque de revenu adéquat, le plus faible ou de la capacité d'engager les dépenses correspondantes. On en distingue deux formes principales, à savoir : *la pauvreté générale (ou relative)* : dans le contexte de la pauvreté relative, la pauvreté demeure une capacité d'action socio-économique comme la pauvreté absolue mais contient une notion de relativité ainsi que *l'extrême pauvreté (ou absolue)* : une personne vit dans

<sup>7</sup> Système des Nations Unies, bilan commun de pays, Kinshasa, mai 2001, p.51.

<sup>8</sup> MBAYA KANKWENDA et Cie, *La lutte contre la pauvreté en Afrique Subsaharienne*, Paris Economisa, p.73.

<sup>9</sup> R. NAMARA, *Population, ressource et environnement des enjeux critiques pour l'avenir*, Fonds des Nations Unis pour la population, New-York, 1991, pp.65-66.

<sup>10</sup> PNUD, *Vaincre la pauvreté humaine*, 2000, p.20.

l'extrême pauvreté, si elle ne dispose pas de revenu nécessaire pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels, habituellement définis sur base de besoins calorifiques minima. C'est la pauvreté définie par une norme fixe ;

- *la pauvreté humaine* : elle est définie comme étant, le fait d'être privé des possibilités de choix et des opportunités les plus essentielles au développement humain ;
- *la pauvreté alimentaire* : la pauvreté extrême peut également être mesurée sous l'aspect de l'alimentation effective. Elle traduit en effet, la consommation des aliments dont la valeur nutritive est inférieure à un seuil requis.

### *c. Causes*

MUSUSA ULIMWENGU<sup>11</sup>, dans son étude dégage plusieurs causes à l'origine de la pauvreté, aussi de son aggravation. Parmi celles-ci nous citons :

- l'accès inégal aux occasions d'emplois : ceci résulte de l'isolement géographique du pauvre, un faible taux d'épargne, faible investissement intérieur et la structure de la croissance qui n'entraîne pas beaucoup d'emploi accessible au pauvre ;
- l'inégalité dans les avoirs physiques tels que la terre et un accès limité du pauvre au crédit ;
- l'inégal accès aux moyens nécessaires pour subvenir le développement rural dans les régions pauvres. Ceci est causé par la préférence aux régions à hautes potentialités ;
- la non-accès au marché de biens et services que le pauvre peut offrir : conséquence de l'isolement géographique, inexistence ou mauvais état des routes rurales et des moyens de communication et la faible prestation/dotation à la santé, à l'eau potable, causé par un système social inéquitable ;
- la destruction des ressources naturelles : ceci a réduit la productivité de l'agriculture, des forêts... Cette destruction est souvent accentuée non seulement par les stratégies de survie du pauvre, mais aussi par une politique gouvernementale inappropriée et inefficace en matière de gestion des ressources naturelles ;
- la non-participation du pauvre à l'élaboration des programmes de développement.

Donnant les causes de la pauvreté en République Démocratique du Congo, KALONJI NTALAJA, de manière générale et sans entrer dans les détails

---

<sup>11</sup> MUSUSA ULIMWENGU, « Comment les kinois perçoivent-ils la pauvreté », in *Congo Afrique*, vol. XXXVIII, 329, Novembre 1998, p.529.



retient les facteurs ci-dessous comme explicatifs de la pauvreté en République Démocratique du Congo<sup>12</sup> :

- Les causes confidentielles :
  - les politiques fiscales et monétaires ;
  - la guerre et l'événement de conjoncture politique.
- Les causes structurelles lointaines ou l'héritage colonial :
  - l'inégalité distributive de blanc noir aux expatriés nationaux ;
  - la localisation géographique des activités : les pôles de développement ou de la pauvreté.
- Les causes post indépendance ou la mauvaise gouvernance.
  - choix sectoriels, gestion centralisée ;
  - culture de la cueillette de l'argent facile : fiscalisation de la monnaie et terrorisme fiscal ;
  - Programme d'ajustement structurel.

### **I.3. Entrepreneuriat et créativité**

#### ***I.3.1. Entrepreneuriat***

##### ***a. Définitions***

L'entrepreneuriat est défini par plusieurs auteurs, qu'on ne saura pas tous inventorier, au risque de constituer une encyclopédie.

Nous savons déjà que le terme « entrepreneuriat » est dérivé du verbe « entreprendre » qui sous-entend la poursuite d'objectifs, la satisfaction des besoins par l'innovation et la créativité.

Ainsi, d'une manière générale, l'entrepreneuriat est l'action de constituer une nouvelle organisation et en particulier la création d'entreprise. C'est une activité difficile et bon nombre de créations se soldent par un échec.

Pour S. ROBBINS et D. DECENZO « l'entrepreneuriat peut donc se définir comme le processus par lequel une personne ou un groupe d'individus mettent en jeu temps et capital à la recherche d'opportunités de marchés, -en vue de générer de la valeur et de faire prendre de l'ampleur à l'entreprise en innovant, quelque soient les ressources disponibles». Les points essentiels ici sont : la recherche d'opportunité de marché, l'innovation et la croissance<sup>13</sup>.

Pour Schumpeter cité par G. ATSHWEL-OKEL MUNTUNGI l'entrepreneuriat conduit à une destruction créatrice dans les marchés et secteurs de l'économie, parce que des nouveaux produits et business arrivent

<sup>12</sup> Programme d'appui et de participation pour la lutte contre la pauvreté au Zaïre, Kinshasa, mai, p.4.

<sup>13</sup> S. ROBBINS et D. DECENZO, *Management : l'essentiel des concepts et des pratiques*, Paris, Nouveaux Horizons, 4ème édition, 2006, p.67.



et remplacent les anciens. Ainsi, la destruction créatrice est à l'origine du dynamisme industriel et de la croissance à long terme<sup>14</sup>.

B. JAGDISA considère que l'entrepreneuriat doit être entendu comme étant « le désir de prendre des risques et d'innover en matière d'activité économique, ainsi que l'aptitude à réaliser ce désir<sup>15</sup> ».

De toutes ces définitions, nous pouvons dire que la prise de risque est au centre de l'entrepreneuriat. Car, nous considérons qu'entreprendre signifie prendre des risques. Cependant, ce risque doit être un risque calculé, un risque gagnant, un risque profitable.

### *1.3.2 Créativité*

La créativité est cette aptitude à imaginer des choses qui n'existent pas et à mettre en relation des faits, des idées, des phénomènes pour faire surgir des nouvelles idées qui donneront naissance à des produits, des services et des concepts nouveaux<sup>16</sup>.

O. NSAMAN-O-LUTU et G. ATSHWEL-OKEL, définissent la créativité comme étant une prise de décision de détermination de l'objectif, une imagination appliquée. Bref, une concertation équilibrée ; c'est créer un rôle et fixer des buts pour une réalité. Ils poursuivent qu'elle est une gestation d'idées uniques et utiles par une personne ou une équipe dans une organisation<sup>17</sup>.

Ainsi, le développement du potentiel créatif suppose : ne pas avoir peur de l'échec, réguler les mentalités (briser les chaînes personnelles et celles de la société, éviter les stratégies de suiveur), préférer la diversité à la spécialisation, imaginer, rêver, considérer les questions soit disant utiles qui sont en fait plus subtiles, être à l'affût des informations qui engendrent un courant créatif. Cependant, les obstacles à la créativité peuvent être présentés en ces termes :

- liés à l'individu : la peur de s'engager dans la nouveauté, le perfectionnisme, la résistance au changement, la crainte de ridicule, le manque de confiance en soi ;
- niveau cognitif : goût de la logique et le refus de rêver, la connaissance et l'expérience, le jugement prématuré, le manque de vision globale ;

---

<sup>14</sup> G. ATSHWEL-OKEL MUNTUNGI, *Lexique introductif au management*, Kinshasa, éd. CAPM, 2013, p.6.

<sup>15</sup> B. JAGDISA, *L'économie des pays sous-développés*, Paris, Hachette, 1966, p. 79.

<sup>16</sup> E. DUPONT, *Se lancer en affaire. Les étapes pour bien structurer un projet d'entreprise*, les publications du Québec, 1985, p.25.

<sup>17</sup> O. NSAMAN-O-LUTU et G. ATSHWEL-OKEL, *op. cit.*, p.6.

- venant de l'environnement : critique négative, la tradition, l'éducation, le manque d'encouragement et l'intolérance face à l'indifférence ;
- Environnement professionnel : la pression du groupe de travail, le manque de volonté des dirigeants, l'absence d'objectifs communs et le climat de compétition.

## II. ETAT DE LIEU DE LA PAUVRETÉ DANS LA VILLE DE KINSHASA

Ici, il est question d'analyser quelques aspects bien que non exhaustifs qui traduisent la pauvreté dans la ville de Kinshasa. Nous avons extrait ces aspects essentiellement du « plan quinquennal de croissance et de l'emploi de la ville de Kinshasa », en dehors d'autres sources présentées, nos constats personnels ou encore les échanges avec quelques personnalités.

### II.1. Dans les domaines de la santé et de l'alimentation

#### *a. Santé*

Les soins de santé dans la ville de Kinshasa semblent être trop chers et la majorité des populations n'y accède pas suite au manque de moyens financiers. Certaines personnes bien que malades, préfèrent faire l'automédication avec tous les risques possibles qu'elles peuvent courir, ou à défaut, recourent à la médecine traditionnelle pour chercher leur guérison. D'autres préfèrent fréquenter des maisons de prière. Cette situation est à la base de plusieurs cas de décès dans la ville de Kinshasa. Car, lorsque l'état du malade se dégrade, ou devient de plus en plus critique, la famille cherche à ce moment des voies et moyens pour l'acheminer dans un Hôpital de Référence ou dans un Centre de Santé le plus proche, dans une situation de désolation.

En ce qui concerne la morbidité, il est à noter que la plupart des maladies qui affectent les populations de la ville de Kinshasa sont étroitement liées aux mauvaises conditions d'hygiène et de l'état insalubre de l'environnement immédiat, par le fait que, certains ménages par manque de moyens financiers pour solliciter les services d'évacuations des immondices, par exemple Service Bopeto » entassent et gardent des déchets dans leurs parcelles, conséquence, pollution de l'air par l'odeur des immondices, donc de l'environnement.

Ces maladies sont entre autres :

- la recrudescence des maladies infectieuses et parasitaires parmi lesquelles, on note : le paludisme ;
- la survenance de la fièvre typhoïde ;
- la fréquence élevée des maladies endémiques telle que la Tuberculose ;

- la faible protection des enfants de moins de 5 ans contre les maladies de l'enfance (rougeole, tétanos, poliomyélite) et autres infections respiratoires aiguës.

#### *b. Alimentation*

Le régime alimentaire de la population de la ville de Kinshasa dépend de la culture alimentaire de chaque ethnie. Cependant, il est à noter que le faible revenu de la plupart des ménages et les prix des denrées alimentaires de première nécessité influent sur la qualité et la composition du régime alimentaire.

### **II.2. Dans le domaine de l'éducation et la présence des enfants de la rue et dans la rue**

#### *a. Education*

Cependant, l'éducation est un facteur indispensable sans laquelle, le développement ne peut se concevoir. Mais, le constat dans la ville de Kinshasa est que, les enfants à l'âge de scolarité n'ont pas accès à la même éducation, faute de la situation de la précarité économique dans laquelle vivent certains foyers.

#### *b. Présence des enfants de la rue et dans la rue*

Il faut dire que le phénomène « enfant de la rue et enfant dans la rue », dans la ville de Kinshasa prend depuis au moins ces quinze dernières années, des allures inquiétantes. En effet, les causes de ce phénomène dans la ville de Kinshasa sont nombreuses. Les uns parlent des églises ou prophètes, mais la pauvreté des parents demeurent également l'une des causes principales justifiant l'émergence des enfants de la rue et dans la rue dans la ville de Kinshasa.

Dans des nombreux foyers, les parents sont devenus des irresponsables devant leurs enfants faute d'un emploi rémunérateur pouvant leur permettre d'avoir des moyens pour subvenir aux besoins fondamentaux de leurs enfants (vêtement, nourriture, scolarité, etc.).

### **II.3. Dans les domaines de l'emploi et de l'habitat**

#### *a. Emploi*

Le constat général qu'on note est qu'en RDC, l'emploi demeure un défi quantitatif (création d'emplois décents dans le secteur formel) et qualitatif (amélioration des conditions de travail dans le secteur informel). Le manque de travail, le climat des affaires peu incitatif, les faibles investissements publics et privés créateurs d'emploi décents, la destruction et le délabrement du tissu économique, la faible capacité d'épargne, l'insuffisance des infrastructures des micro-finances ainsi que l'absence des structures d'encadrement efficaces

poussent les jeunes à la délinquance de toute sorte (banditisme, vol, débauche,...). A l'Est du pays, les jeunes sont utilisés par les groupes armés<sup>18</sup>.

### ***b. Habitat***

L'habitat dans la ville de Kinshasa pose aujourd'hui énormément des problèmes. Il s'est développé des zones d'occupation anarchique qui sont des véritables bidon villes démunies d'équipements collectifs essentiels, caractérisés par des constructions sans tenir compte des normes urbanistiques à travers la ville et la prolifération des quartiers périphériques non urbanisés qui grandissent petit à petit.

## **II.4. Dépendance de certains ménages de la diaspora et la pratique des jeux de hasard**

### ***a. Dépendance de certains ménages de la diaspora***

Il est démontré que les principales sources des fonds envoyés au Congo, sont acheminées vers Kinshasa. L'argent ainsi reçu permet d'envoyer un enfant à l'école, de construire une maison ou d'acheter de quoi nourrir ceux qui sont restés au pays. Au fil des ans, la ville de Kinshasa, a ainsi bénéficié de ces transferts de fonds. D'après la Banque mondiale, l'argent envoyé par les congolais vivant à l'étranger contribue à la construction de 60<sup>0</sup>/0 des infrastructures, quatre enfants congolais sur dix sont envoyés à l'école grâce aux congolais de la Diaspora<sup>19</sup>. Donc, l'espoir de survie des ménages repose sur les membres de la famille qui sont à l'étranger. Cela crée une dépendance totale de sorte que s'il n'y a pas de transfert financier, il n'y a pas également de moyen pour vivre.

### ***b. Pratiques des jeux de hasard foot, winner, etc.***

Nous constatons de plus en plus que, les jeunes mêmes intellectuels consacrent une grande partie de leur temps à la pratique des jeux de hasard, faute de manque d'activité génératrice des revenus destinés à couvrir leurs besoins. Il ressort de notre entretien que les dividendes tirés de ce jeu, servent notamment des moyens pour se trouver à manger, le payement de transport, l'achat d'habit, etc.

## **II.5. Prostitution**

La prostitution dans la ville de Kinshasa nous semble devenir une activité lucrative ou génératrice des recettes pour une catégorie des femmes, filles et filles mineurs et pourtant, elle est interdite par la législation congolaise.

---

<sup>18</sup> PNUD, RDC : Rapport socio-économique 2011-2012 et perspectives 2013, p.33.

<sup>19</sup> C. WILUNGULA, Notes du cours des Aspects Politiques et Administratifs du Développement, L2 SPA, UNIKIN, 2017-2018.

Bien que cela soit interdit, il est constaté dans la ville de Kinshasa que la prostitution commence à prendre des allures inquiétantes suite à la pauvreté. Certaines femmes âgées sans mari et sans emploi non plus, à la recherche de la survie, se jettent facilement dans la prostitution.

### III. PERTINENCE DES INCUBATEURS DANS L'ENTREPRENEURIAT

#### III.1. Problématique du démarrage des entreprises

Lorsque nous analysons les littératures relatives aux pratiques d'accompagnement des entreprises, les auteurs soutiennent que les entreprises quelle que soit leur taille, sont butées à des difficultés lors de la phase de démarrage. Ces difficultés sont liées notamment aux caractères personnels du dirigeant, aux déficiences managériales ainsi qu'aux facteurs financiers.

Ainsi, nous pouvons déduire que la faillite des entreprises en phase de démarrage est liée à un ensemble des facteurs financiers et à la déficience managériale. En effet, pour LARSON et CHUTE, la déficience managériale est expliquée par plusieurs facteurs, entre autres<sup>20</sup> :

- l'identification faible ou inexistence de son marché ;
- l'absence de planification ;
- les connaissances rudimentaires concernant les croyances, la détermination des prix, des stratégies ;
- l'échec à motiver les employés ;
- la croyance que les problèmes sont exogènes et qu'un emprunt peut tout régler.

En ce qui concerne les facteurs financiers, les auteurs retiennent les éléments suivants :

- la faible culture de l'inventaire ;
- l'incapacité à vérifier l'exactitude des informations comptables rapportées par son personnel ; la non utilisation des états financiers pour planifier l'avenir ;
- aucun contrôle des entrées et de sortie de fonds ;
- l'incompréhension du vocabulaire comptable.

De ce qui précède, les entrepreneurs et les gérants des entreprises doivent faire preuve des compétences managériales et des méthodes modernes de management pour assurer le bon fonctionnement et la performance de leurs entreprises.

---

<sup>20</sup> LARSON et CHUTE cités par E. KAMDEM, *op.cit.*, p.5.

### **III.2. Formation en création d'entreprise : socle des compétences entrepreneuriales et managériales**

Nous avons démontré que les porteurs des projets de création d'entreprises sont caractérisés parfois par la déficience entrepreneuriale ou managériale qu'il faut combler, en vue de leur permettre de connaître le succès dans leurs futures entreprises.

Par conséquent, les incubateurs, aussi appelés « les camp d'entraînement ou maison d'accueil des entrepreneurs », offrent des services d'accompagnement aux futurs entrepreneurs dans la concrétisation de leurs projets par le biais des professionnels et des experts qu'ils peuvent disposer.

C'est pourquoi, la formation a pour but de permettre à des personnes d'acquérir des connaissances, de renforcer des compétences existantes ou d'en développer des nouvelles. Ce faisant, elle comble un déficit entre le niveau actuel et le niveau souhaité.

### **III.3. Aide à la rédaction du plan d'affaire**

Le plan d'affaire autrement appelé « business plan », est la traduction chiffrée de business model. Faire le business plan consiste à faire vivre un business model dans le temps, en tenant compte le plus possible de tous les paramètres susceptibles d'influencer le déroulement du projet.

En effet, comme le porteur de projet d'entreprise est le plus souvent dépourvu d'expertise, grâce au concours des experts et professionnels se trouvant au sein de l'incubateur, il arrivera à élaborer un bon plan d'affaire, susceptible de lui permettre de bien évoluer dans son affaire. Car, le plan demeure un scénario chiffré qui permet non seulement de concrétiser l'idée d'affaire mais également les chances de réussite de l'entreprise<sup>70</sup>.

### **III.4. Montage du dossier de création**

Le montage du dossier de création d'une entreprise suppose souvent un ou deux, voire trois rendez-vous, dès lors qu'il est nécessaire de vérifier la faisabilité de projet, de monter un plan de financement avec les experts. Il faut alors dire que la faisabilité du projet est liée à la notion d'opportunité qui est une problématique d'entrepreneuriat dans la mesure où comme nous fait savoir E. KAMDEM, l'identification et l'exploitation d'opportunités d'affaires constituent des étapes importantes de toute création d'entreprise. Car, l'opportunité entrepreneuriale et les facteurs qui l'expliquent peuvent être décelés à partir de trois perspectives principales.

### **III.5. Préparation du projet de création d'une entreprise**

Cette étape intègre un ensemble des dimensions du projet, juridique, voire stratégique.

A ce niveau, nous pouvons encore préciser que la création d'une entreprise n'est pas un acte spontané. Autrement dit, on ne se réveille pas un bon matin pour lancer son affaire ou entreprise. Il existe par le régime juridique, auquel l'entrepreneur doit porter son choix et également les formalités sociales et fiscales auxquelles il est soumis pour lancer son affaire.

Bénéficiant des services des incubateurs, celui-ci peut fournir à l'entrepreneur des explications sur ces formalités, en vue d'être en harmonie avec les législations du pays. C'est une évidence car, au début, les formalités juridiques et fiscales peuvent être perçues comme des tracasseries par les entrepreneurs.

### **III.6. Accompagnement après la création**

Il faut dire que les services offerts à un entrepreneur par les incubateurs avant de pouvoir lancer son affaire ou entreprise ne suffisent pas. L'accompagnement continue pendant une période d'un, deux ou trois ans. Cet accompagnement pour certains sont d'ordre administratif. D'autres se limitent à une simple prise de contact.



## CONCLUSION

A l'issue de cette réflexion, il se dégage la conclusion selon laquelle les incubateurs offrent aux porteurs des projets d'entreprise des différents outils afin de concrétiser leurs projets d'entrepreneuriat, par le biais de la formation en création d'entreprise, l'aide à la rédaction de plan d'affaire, montage du dossier de création d'entreprise, préparation du projet de création d'entreprise et accompagnement après la création d'entreprise.

Pour faciliter la compréhension, hormis l'introduction et la conclusion, cette étude est articulée autour des trois axes respectifs. Le premier a porté sur le cadre conceptuel. Nous y avons en premier lieu, développé les notions des incubateurs, et en deuxième lieu, abordé la notion de pauvreté, celle d'entrepreneur et enfin les notions d'entrepreneuriat et de créativité.

Le deuxième a traité de l'état de lieu de la pauvreté dans la ville de Kinshasa et enfin, le troisième a abordé la promotion des incubateurs pour lutter contre la pauvreté dans la ville de Kinshasa. Pour ce faire, nous y avons d'abord nous avons d'abord présenté la pertinence des incubateurs dans l'entrepreneuriat afin de résoudre la problématique de démarrage de l'entreprise à laquelle est buté le porteur de projet d'entreprise.

Au regard de la pertinence des incubateurs, nous avons envisagé une série des suggestions : la création par les pouvoirs publics des structures d'accompagnement des jeunes entrepreneurs : incubateurs publics ou par le partenariat public-privé et la formation universitaire du type à développer l'esprit d'entreprise.